

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.364
24 juin 1986

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA TROIS CENT SOIXANTE-QUATRIEME SEANCE

Tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 24 juin 1986, à 10 h 30.

Président : M. K. Tellalov (Bulgarie)

Le PRESIDENT (traduit du russe) : Je déclare ouverte la 364ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais tout d'abord souhaiter ici la bienvenue au Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Vladimir Petrovsky. Il n'a, je pense, pas besoin d'être présenté, ses activités en ce qui concerne l'ONU et dans le domaine du désarmement étant bien connues. On se doit cependant de relever qu'il lui a paru bon de faire devant la Conférence du désarmement sa première déclaration de Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS. Je suis certain que les membres de la Conférence l'écouteront avec un grand intérêt.

Sont inscrits sur la liste d'orateurs pour aujourd'hui les représentants de l'URSS et de la Norvège. Je donne la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Vladimir Petrovsky.

M. PETROVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe) : Camarade Président, je suis heureux de vous voir exercer les fonctions de Président de la Conférence, vous qui êtes un éminent diplomate et une personnalité politique d'un pays ami, la République populaire de Bulgarie. Les rapports entre nos deux pays reposent sur la base solide de l'amitié séculaire de deux peuples frères, sur une étroite compréhension mutuelle et sur la coopération de nos partis. Je tiens à exprimer ma conviction que, sous votre direction, la Conférence du désarmement enregistrera des progrès sur la voie de la conclusion d'accords touchant les problèmes soumis à son examen.

Dans la conjoncture actuelle, il est indispensable d'agir résolument, de prendre des mesures concrètes pour infléchir dans un sens favorable le cours des événements internationaux, mettre un terme à la course aux armements et renforcer la sécurité. L'alternative est une aggravation des affrontements, qui ne peut qu'aboutir au glissement vers la guerre nucléaire. Conformément à l'objectif de créer un système global de sécurité internationale, fixé lors du vingt-septième Congrès du Parti communiste, l'Union soviétique entreprend actuellement une série de nouvelles actions et prend des initiatives énergiques. Des propositions pacifiques novatrices et de grande envergure ont été récemment avancées par le Comité politique consultatif des Etats signataires du Traité de Varsovie, réuni au sommet à Budapest.

Pour assurer la sécurité par le désarmement dans notre monde complexe et plein de contradictions, mais interdépendant, il faut un effort général, un déploiement de sagesse collective, la contribution de tous et de chacun; il faut aussi mettre en marche tout le dispositif de négociations sur le désarmement, à l'échelon tant bilatéral que multilatéral, et en accroître l'efficacité.

A l'heure actuelle, il n'est pas d'Etat qui puisse survivre autrement qu'en prenant des décisions politiques, en concluant des accords sur la limitation et la réduction des arsenaux de destruction. Nul ne peut se protéger unilatéralement par des moyens technico-militaires et des activités de défense, que ce soit sur la Terre ou dans l'espace. Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être engagée. Lorsque les dirigeants

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

de l'URSS et des Etats-Unis réunis à Genève à l'automne dernier se sont entendus sur ce point, les peuples du monde ont connu l'espoir. Cependant à l'heure actuelle, un sentiment d'inquiétude et de déception se mêle de plus en plus à cet espoir.

La raison en est claire. La machine de guerre des Etats-Unis et des pays du bloc de l'OTAN non seulement ne s'oriente pas vers un ralentissement mais s'accélère et, dans toutes les directions s'accroissent les armements. Le programme de "guerre des étoiles" va de l'avant à un rythme accéléré, l'élaboration et la création de systèmes d'armes stratégiques de frappe entièrement nouvelles s'intensifient. Pour avoir le champ libre, on n'hésite pas à renverser les obstacles créés par les accords SALT, ce qui ouvre la voie à une course aux armements effrénée. Alors que l'Union soviétique s'en tient au moratoire qu'elle a proclamé le 6 août 1985 sur les explosions nucléaires, des essais intensifs ont lieu dans le Nevada et leur nombre atteint actuellement le chiffre imposant de 12. De même, les arsenaux classiques du bloc de pays signataires du Traité de l'Atlantique Nord sont modernisés de fond en comble. Pour parler en langage imagé, nous assistons à une levée de boucliers des Etats-Unis contre les réalités de l'époque moderne.

Parallèlement, les Etats-Unis et leurs plus proches alliés s'emploient à freiner les progrès dans le domaine politique et diplomatique au lieu de les accélérer, comme il avait été convenu à Genève. Dans toutes les négociations, que ce soit à Genève, à Vienne, à Stockholm - c'est toujours le même tableau : disparité entre la position adoptée par Washington et ses déclarations politiques, selon lesquelles il serait prêt à finalement éliminer les armes nucléaires, et jugerait inadmissibles les efforts pour s'assurer la supériorité militaire. En conséquence, la disproportion entre le rythme des préparatifs militaires et les progrès dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement s'accroît dangereusement.

Nous estimons que le double jeu dans l'arène politique est inadmissible. Si l'on a véritablement pour but de prévenir une guerre nucléaire, alors il faut le prouver par des actes et concrétiser dans la pratique les déclarations politiques.

En cette période difficile, tous les Etats ont le devoir de faire preuve d'un maximum de responsabilité et de retenue, pleinement conscients que, dans le monde moderne, la ligne de partage des eaux ne passe pas par des alliances ou des frontières idéologiques, mais entre les partisans de la sécurité universelle et ceux qui, pour satisfaire leurs intérêts mesquins et égoïstes, poussent le monde vers la catastrophe.

De même, ce ne sont pas des grands mots, mais des actes concrets et des résultats tangibles, dans le domaine du désarmement, que les peuples attendent aujourd'hui de la Conférence du désarmement. A son ordre du jour figurent des questions dont le règlement est lié au premier chef au progrès sur la voie de la sécurité de tous les peuples, vers un monde sans armes et sans guerres.

Nous proposons de bâtir un tel monde à un rythme accéléré, par gros blocs, conformément au programme proposé par M.S. Gorbatchev dans sa déclaration du 15 janvier dernier, dont l'élément central est un plan concret

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

d'élimination complète et en tous lieux des armes nucléaires qui serait réalisé par étapes d'ici à l'an 2000. La tragédie survenue récemment dans notre pays - l'accident de Tchernobyl - a été un nouvel et grave avertissement. Nous avons été mis en garde contre les dangers inhérents à l'ère atomique, qui exige de nous un sens particulier de nos responsabilités et une nouvelle vision politique.

L'Union soviétique s'est donné pour tâche de libérer le monde de la menace nucléaire, sous tous ses aspects. C'est cette aspiration qui a dicté nos propositions sur la création d'un régime assurant la sécurité du développement de l'énergie nucléaire. Nous notons avec satisfaction que nos propositions dans ce domaine ont rencontré un large appui et que l'on commencera sous peu à élaborer les éléments concrets d'un tel régime. Parallèlement, je tiens à souligner une fois de plus que la sécurité nucléaire ne peut être complète et universelle que si les armes nucléaires sont éliminées.

Il va sans dire que les représentants connaissent parfaitement le contenu du programme de désarmement nucléaire que nous avons proposé; aussi choisirai-je quelques domaines sur lesquels, me semble-t-il, on pourrait et devrait d'urgence porter l'effort, y compris sur le plan multilatéral.

L'objectif qui nous paraît prioritaire entre tous est la cessation des essais nucléaires et nous estimons qu'il est tout à fait légitime et profondément symbolique que cette question figure en tête de l'ordre du jour de la Conférence.

Soucieuse de donner le bon exemple, comme l'a recommandé l'Assemblée générale, l'Union soviétique a déclaré unilatéralement un moratoire sur les explosions nucléaires, qui a été prorogé trois fois et restera en vigueur jusqu'au 6 août. En prenant ces décisions difficiles sur le plan de la politique, de la sécurité et de l'économie - puisque les explosions à des fins pacifiques sont également suspendues - nous avons été guidés par les intérêts supérieurs de l'humanité et par le désir de prévenir une guerre nucléaire, exprimé conjointement par l'URSS et les Etats-Unis lors de leur rencontre au sommet. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'arrêter les essais nucléaires si les deux parties le veulent : les conditions préalables nécessaires à cet effet sont réunies.

On a évoqué pendant nombre d'années le problème de la vérification. A l'heure actuelle, il n'existe plus. Les moyens techniques nationaux de vérification ont été perfectionnés et ils peuvent être complétés par des procédures internationales. L'Union soviétique se prononce pour un contrôle aussi strict que possible de l'interdiction des essais d'armes nucléaires, y compris au moyen d'inspections sur place et en mettant à profit toutes les ressources de la sismologie. Nous sommes prêts à examiner favorablement toutes les propositions constructives dans ce domaine, d'où qu'elles viennent.

On nous demande parfois ce que nous entendons en disant que des inspections sur place, pour vérifier l'interdiction des essais nucléaires, peuvent être effectuées "en cas de besoin". Certains voudraient voir là

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

l'expression d'un désir de nous ménager une issue pour refuser l'inspection sur place. Je tiens à dire avec le plus grand sérieux qu'il n'y a pas là d'échappatoire. Qu'une situation ambiguë vienne à se produire et que, par exemple, il soit difficile de déterminer au moyen d'échanges de données sismologiques s'il s'agit d'une explosion nucléaire ou d'une secousse souterraine due à une autre cause, et c'est alors précisément qu'une inspection sur place serait nécessaire.

Ainsi, il n'y a pas de problème, ni sur le plan technique ni sur celui des négociations. En ce qui concerne l'interdiction des essais, l'heure de vérité est venue, où se détachent clairement les orientations politiques et ceux qui les suivent.

Comme vous le savez, l'Union soviétique est prête à participer à des négociations sous quelque forme que ce soit - bilatérales, entre elle et les Etats-Unis, trilatérales, entre elle, les Etats-Unis et l'Angleterre, multilatérales aussi.

Nous sommes également prêts à donner suite à la proposition visant à étendre le champ d'application du Traité de Moscou aux essais souterrains, qui ne sont pas couverts par lui.

Nous lançons aujourd'hui un nouvel appel à la Conférence du désarmement pour qu'elle engage sans délai des négociations multilatérales et qu'elle élabore un projet de traité. Il faut agir et non se demander ce qu'il y a lieu d'examiner en premier : la vérification ou l'interdiction. Attaquons-nous en même temps à ces problèmes, mais attaquons-nous y pour les résoudre.

On ne peut admettre que la position des Etats-Unis, pour qui les essais sont nécessaires afin de créer de nouveaux types et systèmes d'armes nucléaires et spatiales, continue de condamner à l'inaction la communauté internationale, s'agissant d'une question aussi avancée que l'interdiction des essais nucléaires. La détermination de l'Union soviétique et des autres Etats signataires du Traité de Varsovie de parvenir au plus tôt à une interdiction générale et complète des essais nucléaires a été solennellement confirmée par la réunion du Comité politique consultatif à Budapest. De même, la position du Mouvement des pays non alignés et neutres, qui se sont eux aussi prononcés pour la conclusion d'un accord sur l'interdiction universelle des essais nucléaires est bien connue. Comme on le sait, les initiatives des dirigeants des six Etats au sujet de cette question ont reçu un accueil positif en Union soviétique. Par ailleurs, de nombreux pays de l'Ouest ont déclaré qu'ils étaient prêts à engager des négociations sur cette question si actuelle de la politique contemporaine. Bref, toutes les conditions sont réunies pour que la Conférence passe des paroles aux actes.

Il est tout à fait naturel qu'à la Conférence, où l'élaboration d'accords sur la prévention de la guerre nucléaire et le désarmement occupe une place prédominante, les négociations soviéto-américaines de Genève suscitent un intérêt soutenu. De toute évidence, la situation dans son ensemble, en matière de limitation des armements et de désarmement, est liée pour beaucoup au progrès de ces négociations. Il est souhaitable qu'elles aient

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

un caractère confidentiel et, pour notre part, nous faisons en sorte que ce soit le cas. Cependant, le contenu politique de ces démarches doit être clair, d'autant plus que l'autre partie, avant de répondre à nos dernières propositions, a jugé bon de dire au monde comment elle interprétait les initiatives soviétiques.

Nous ne pouvons nullement nous accommoder d'une situation qui fait que nous ne nous sommes point rapprochés d'un pas de l'objectif fixé : la conclusion d'un accord sur la prévention de la course aux armements dans l'espace et sa cessation sur la Terre.

Fermement résolu à suivre une ligne de conduite axée sur la recherche concrète d'accords mutuellement acceptables, nous avons récemment proposé des solutions de compromis réalistes, bien que partielles au stade initial. Les éléments essentiels en sont les suivants :

Nous avons proposé de conclure un accord concernant le non-retrait du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles pendant les 15 prochaines années au moins et, afin de renforcer le régime de ce Traité, de nous entendre pour définir les activités autorisées et interdites. D'ailleurs, la partie soviétique n'a jamais eu et n'a pas l'intention d'imposer des restrictions à la recherche fondamentale. Nous proposons seulement de ne pas porter les recherches en laboratoire au-delà d'un seuil que les Etats-Unis ont déjà atteint. Bien entendu, notre proposition visant à interdire complètement d'ores et déjà des armes de frappe spatiales reste inscrite à l'ordre du jour.

Un accord sur la non-extension à l'espace de la course aux armements ouvrirait la voie à une réduction radicale des armements nucléaires stratégiques. Dans ce domaine, notre politique est également active et vise à surmonter les difficultés qui sont apparues au cours des négociations. Nous sommes en faveur d'une réduction radicale de 50 % des armements stratégiques de frappe. Nous avons proposé en même temps, à titre de mesure intermédiaire, de conclure un accord sur la limitation à des niveaux égaux des missiles balistiques intercontinentaux, des missiles balistiques lancés par sous-marins, des bombardiers lourds et des sous-marins dotés de missiles de croisière de grande portée. Chacune des parties limiterait le nombre de ses charges nucléaires à 8 000 unités. C'est là une réduction importante. Dans ce cas, les armes de moyenne portée pouvant atteindre le territoire de l'autre partie ne seraient pas prises en compte.

L'élimination des missiles de moyenne portée soviétiques et américains stationnés en Europe fait l'objet de négociations distinctes. Ce serait là une importante mesure de désarmement véritable, qui porterait sur des centaines d'armes nucléaires. Désireuse de porter la question sur le terrain pratique, la délégation soviétique a présenté au cours des négociations un projet d'accord à ce sujet. La partie américaine a informé l'opinion de cette proposition mais, jusqu'à présent, ne s'est pas montrée disposée à aborder la question à la table des négociations.

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Divers obstacles artificiels sont opposés à l'élimination des missiles de moyenne portée soviétiques et américains en Europe. Prenons par exemple la question des missiles soviétiques de moyenne portée en Asie. Tout d'abord, il convient d'observer que ces missiles n'ont rien à voir avec la situation en Europe. Pour mieux garantir ce point, l'Union soviétique a déclaré qu'elle ne déploierait pas de telles armes à l'ouest du méridien situé à 80° de longitude Est. En outre, nous sommes prêts à nous engager à ne pas redéployer à l'ouest les armes stationnées à l'est et à ne pas en accroître le nombre à l'est du pays, pour autant qu'il n'y ait pas de changement dans la situation stratégique et militaire en Asie et qu'il n'y ait pas de déploiement supplémentaire d'armes nucléaires américaines pouvant atteindre le territoire de l'URSS. En dernière analyse, toutes les armes nucléaires, y compris celles qui sont stationnées en Asie, seraient éliminées si le programme de désarmement nucléaire proposé par l'URSS était mené à bien.

Je voudrais également faire une autre observation. Lorsqu'elle a proposé d'éliminer les missiles de moyenne portée soviétiques et américains en Europe, l'Union soviétique a fait une importante concession en renonçant à inclure dans sa part un nombre de missiles nucléaires équivalant à ce que détiennent la Grande-Bretagne et la France. A cet égard, il est pleinement justifié de demander que l'élimination des missiles de moyenne portée soviétiques et américains en Europe ne s'accompagne pas d'un accroissement quantitatif des arsenaux anglais et français correspondants. De la sorte, la stabilité de la situation stratégique en Europe serait renforcée et l'efficacité et la solidité de l'accord proposé seraient assurées.

On s'efforce également de faire obstacle à la suppression des missiles de moyenne portée soviétiques et américains en Europe en invoquant le problème des missiles nucléaires de portée inférieure à la moyenne. Or, premièrement, notre programme de désarmement nucléaire prévoit en ce qui concerne ce type de missiles les mesures les plus radicales - leur élimination complète et en tous lieux. Deuxièmement, les nouvelles propositions des Etats signataires du Traité de Varsovie ouvrent de bonnes perspectives dans ce domaine, puisqu'elles prévoient une réduction des armes nucléaires tactico-opérationnelles parallèlement à celle des armements classiques. Je rappelle également que les missiles tactico-opérationnels de portée accrue déployés par nous en réponse à l'implantation de missiles américains de moyenne portée en Europe seraient retirés du territoire de la République démocratique allemande et de la République socialiste tchécoslovaque dès que les missiles américains seraient éliminés.

Telles sont nos nouvelles propositions, visant à accélérer les négociations soviéto-américaines. La balle est dans le camp américain. Si ces négociations aboutissaient à un accord, ce serait un grand pas en avant vers la réalisation du programme d'élimination des armes nucléaires avant l'an 2000 que nous avons proposé. En outre, compte tenu en particulier de la décision prise lors de la récente réunion à Budapest du Comité politique consultatif des Etats signataires du Traité de Varsovie, je tiens à souligner qu'en nous efforçant de concrétiser l'idée d'un monde dénucléarisé, nous n'aspirons nullement au maintien d'amoncellements d'armes classiques et à leur accroissement. Là encore, comme pour les armes nucléaires, nous avons esquissé un programme d'action assorti d'un calendrier précis.

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Pour tout le territoire européen, de l'Atlantique à l'Oural, nous proposons des réductions mutuelles, non seulement des forces terrestres, mais des forces aériennes tactiques de frappe. Dès le début des années 90, les effectifs militaires seraient réduits d'au moins un quart, soit d'un million d'hommes au total. Ces propositions prévoient également, à titre de première mesure, une réduction appréciable de 100 à 150 000 hommes de chaque côté, au cours de l'année prochaine ou des deux prochaines années.

Notre programme réserve une place particulière aux questions de vérification. Toutes les mesures qui y sont prévues seraient appliquées sous un contrôle strict et efficace, et on ferait notamment appel à des procédures internationales pouvant aller jusqu'aux inspections sur place. En fait, même les activités opérationnelles des troupes qui subsisteraient après les réductions seraient soumises à un contrôle. A titre de garantie supplémentaire sont prévus des échanges de données chiffrées portant tant sur le nombre global des effectifs militaires et des forces aériennes tactiques que sur des paramètres distincts.

Le programme de réduction des forces armées et des armements classiques en Europe proposé par les Etats signataires du Traité de Varsovie montre le peu de fondement des allégations selon lesquelles l'Union soviétique et ses alliés ne veulent pas engager le dialogue sur les armements classiques et concentrent toute leur attention sur le désarmement nucléaire.

En préconisant un moyen de résoudre le problème des armements classiques à l'échelle de l'ensemble de l'Europe, nous aspirons aussi à obtenir aussi rapidement que possible des résultats appréciables dans les négociations de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements en Europe centrale.

Notre objectif est d'amener à un niveau aussi bas que possible l'affrontement armé entre les Etats du Traité de Varsovie et ceux de l'OTAN. Les réductions considérables des forces armées et des armements classiques en Europe qui ont été proposées, bien qu'en soi importantes, notamment pour réduire les risques de déclenchement d'une guerre sur le continent, apportent aussi une contribution de poids au programme visant à assurer l'élimination complète et en tous lieux des armes nucléaires pour le début du XXIème siècle.

Telle est notre attitude à propos du dialogue bilatéral et européen sur les questions de désarmement qui ne peut, évidemment, qu'influer sur les travaux de la Conférence. Nous sommes par ailleurs convaincus que la Conférence elle-même, les Etats qui participent à ses travaux et leurs représentants, peuvent faire beaucoup pour promouvoir des progrès en ce qui concerne la prévention de la course aux armements dans l'espace et sa cessation sur la Terre.

La Conférence du désarmement dispose de vastes possibilités d'action concrètes pour prévenir une course aux armements dans l'espace. Il est inadmissible qu'elle reste les bras croisés à attendre que les négociations menées à proximité produisent des résultats. Qu'est-ce qui l'empêche de se mettre immédiatement à l'oeuvre sur un ou plusieurs accords en vue de soustraire l'espace à la course aux armements, comme l'y invite une résolution

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée par 151 Etats ? Non seulement rien s'y oppose, mais on a toute raison de le faire, d'autant que sont représentés ici, à la Conférence, tous les Etats dotés d'armes nucléaires et d'un potentiel spatial.

Il y a peu, l'Union soviétique a présenté à l'ONU une importante proposition de principe. La teneur en était simple : faire de l'espace le domaine de la "paix des étoiles" et non de la "guerre des étoiles". Cette proposition contenait de nombreuses suggestions pratiques quant aux moyens d'organiser la coopération internationale pour prévenir une course aux armements dans l'espace et exploiter celui-ci à des fins pacifiques. Nous espérons que les participants à la Conférence l'étudieront attentivement.

Un certain nombre de tâches s'imposent à la Conférence dans le domaine de la prévention d'une guerre nucléaire. Nous nous prononçons pour l'ouverture de négociations sur cette question dans le cadre d'un organe subsidiaire compétent.

Nous serions prêts à appuyer la création d'un comité spécial sur cette question ou, si cela n'est pas acceptable pour les Etats-Unis et leurs alliés, d'un comité plénier qui serait chargé d'examiner toutes les questions relatives à la prévention d'une guerre nucléaire. Ce qui est essentiel pour nous ce n'est pas le nom d'un tel organe, c'est de savoir de quoi il s'occupera et à quels résultats concrets ses travaux pourraient aboutir.

De même, l'Union soviétique est systématiquement en faveur de la tenue, dans le cadre de la Conférence, de négociations multilatérales sur la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire. Le programme soviétique d'élimination complète des armes nucléaires pour la fin du siècle fournit à la Conférence du désarmement un bon point de départ pour engager ces négociations.

Nous ne pouvons concevoir la création d'un monde sûr sans désarmement chimique, aussi sommes-nous heureux que la Conférence considère que l'une de ses premières priorités est de libérer la planète des armes chimiques. La réalisation accélérée de cette tâche serait facilitée par des mesures intérimaires, telle la création de zones exemptes d'armes chimiques en Europe centrale et dans les Balkans, à laquelle visent les propositions bien connues des Gouvernements de la République démocratique allemande et de la République socialiste tchécoslovaque, de la République populaire hongroise et de la République socialiste de Roumanie.

Au stade actuel, de nouveaux efforts et des mesures courageuses sont plus que jamais nécessaires pour surmonter des divergences de longue date de position, et les stéréotypes qu'on charrie dans les négociations, pour élaborer une convention multilatérale qui mettrait les armes chimiques hors-la-loi, pour assurer la destruction des stocks et pour éliminer jusqu'à la base industrielle qui sert à leur fabrication.

Dans ce domaine également, l'Union soviétique montre le bon exemple. Les nouvelles approches du problème de l'interdiction des armes chimiques exposées dans la Déclaration du 15 janvier et présentées à la Conférence, le 22 avril,

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

sous forme de propositions concrètes et détaillées, permettraient de franchir le seuil conduisant à l'élaboration d'accords de principe sur la question, considérée comme l'une des plus complexes, de l'élimination de la base industrielle de fabrication des armes chimiques.

S'agissant de la vérification, nos nouvelles propositions, jointes aux inspections internationales systématiques précédemment proposées par l'Union soviétique pour vérifier la destruction des stocks d'armes chimiques et la fabrication autorisée de tous les produits chimiques létaux supertoxiques, constituent un système intégré assurant un haut degré de confiance dans l'accomplissement des obligations assumées par les Etats.

Je voudrais exprimer ma gratitude à toutes les délégations qui ont réservé aux nouvelles initiatives soviétiques l'accueil qu'elles méritaient.

Cependant, on entend souvent alléguer que ces propositions n'englobent pas toutes les questions. Il convient de faire observer que les négociations sont un processus dans lequel tous les participants concourent à la recherche de solutions. Au reste, nous avons l'impression que ceux-là même qui étaient si prompts à critiquer la position soviétique cherchent maintenant à s'abriter derrière des déclarations générales sur l'importance d'une interdiction des armes chimiques et sur leur volonté d'intensifier les travaux dans ce domaine. A l'examen, il apparaît que toutes ces belles déclarations, ou bien ne contiennent aucune nouvelle proposition concrète, ou bien nous renvoient à des documents qui remontent à deux années et dont on sait depuis longtemps qu'ils ne peuvent amener à un accord. N'y a-t-il pas là une contradiction flagrante entre les paroles et les actes, un double jeu ?

Alors que, sur le plan diplomatique, Washington marque ainsi le pas dans les négociations, les activités qu'il mène pour faire progresser son programme de réarmement chimique apparaissent particulièrement inquiétantes. Les décisions en faveur de l'arme binaire prises à l'OTAN à la fin de mai prévoient essentiellement, pour les prochaines années, non seulement le maintien, mais un renforcement de la menace chimique qui plane sur l'humanité. Ces décisions vont à l'encontre de l'objectif, qui est d'éliminer les armes chimiques; elles contredisent les accords au sommet soviéto-américains et ne peuvent que compromettre gravement les travaux qu'accomplit la Conférence en vue de la conclusion d'une convention interdisant ces armes.

En intensifiant ses efforts pour assurer la sécurité grâce au désarmement, l'Union soviétique part de l'idée qu'il est nécessaire de transformer radicalement la pensée politique, militaire et stratégique de tous les Etats en fonction des réalités de l'ère atomique et spatiale, qui rendent notre monde trop vulnérable pour qu'il puisse se livrer à des rivalités militaires. Il n'est pas possible de sauver et de préserver la civilisation sans abandonner résolument et une fois pour toutes un mode de pensée et d'action qui a reposé pendant des siècles sur l'idée que les guerres et les conflits armés étaient acceptables et permis. Cela signifie qu'il faut prendre conscience du fait qu'il n'est plus possible de gagner la course aux armements ou la guerre nucléaire. La sécurité ne peut reposer indéfiniment sur

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

la crainte des représailles, c'est-à-dire sur les doctrines de "l'endiguement" ou de la "dissuasion" qui favorisent la course aux armements, laquelle menace d'échapper à tout contrôle et de conduire à la sécurité "zéro", autrement dit à l'autodestruction de l'humanité.

Il faut dissiper les soupçons et la méfiance mutuelle accumulés depuis des années, étudier de près les sujets de préoccupation quant aux véritables intentions des groupements politico-militaires et de certains Etats. Dans l'intérêt de la sécurité, les conceptions et doctrines militaires doivent être fondées sur des principes défensifs. L'objectif prioritaire de la politique de tous les Etats doit être l'élimination de la menace de guerre et l'instauration d'une paix stable et sûre. C'est là précisément ce dont s'inspirent l'Union soviétique et les autres Etats signataires du Traité de Varsovie en soutenant fermement la doctrine militaire défensive, qui suppose le maintien de la parité des forces militaires au niveau le plus bas possible et la réduction des potentiels militaires au seuil nécessaire pour assurer la défense.

Lors de la réunion au sommet qui s'est tenue à Budapest les 10 et 11 juin 1986, le Comité politique consultatif des Etats signataires du Traité de Varsovie a affirmé avec un sens aigu de ses responsabilités que les Etats membres n'engageraient jamais, dans quelque circonstance que ce soit, des opérations de guerre contre aucun Etat, que celui se trouve en Europe ou ailleurs dans le monde, s'ils ne font pas eux-mêmes l'objet d'une agression.

Dans le contexte actuel, il est particulièrement important d'adopter une approche globale à l'égard des questions de désarmement. Actuellement, il n'est plus possible de se limiter à des décisions partielles, qui ne ralentiraient la course aux armements dans certains domaines que pour l'accélérer dans d'autres. L'expérience montre que les programmes de limitation des armements sont utiles. Ils servent de guide, permettent d'arrêter des calendriers, mobilisent les efforts de ceux qui aspirent au désarmement, et rendent plus difficile l'opposition aux plans de désarmement. C'est pourquoi nous sommes en faveur de l'intensification des travaux sur un programme global de désarmement qui sont menés dans le cadre de la Conférence. Dans ce programme devraient être inclus le programme de désarmement nucléaire et le programme d'élimination des armes chimiques, ainsi que le programme de réduction des forces armées et des armements classiques.

Les programmes, de même que les accords, n'ont de sens que s'ils sont rigoureusement observés. A proprement parler, c'est là l'alpha et l'oméga qui conditionnent la réussite du processus de désarmement, voire le maintien de relations internationales normales, civilisées, fondées sur le droit et non sur la force. A cet égard, on ne peut qu'être inquiet de la politique suivie par les Etats-Unis qui consiste à battre en brèche le système d'accords et à faire fi des résolutions de l'ONU, adoptées à la suite d'une laborieuse recherche du consensus, en particulier du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et de la décision de tenir une conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. A notre avis, la Conférence, dans ses rapports, doit se prononcer nettement en ce qui concerne les accords et les décisions prises par consensus. Nous sommes convaincus que les accords

(M. Petrovsky, Union des Républiques socialistes soviétiques)

élaborés en commun doivent non seulement servir à rappeler les efforts accomplis, mais aussi constituer un maillon fiable du système international de sécurité et de légalité.

C'est précisément de la création des bases de ce système et de l'élaboration d'accords dans le domaine du désarmement que la Conférence est appelée à s'occuper. Dans ses travaux, nous voyons prendre forme l'idée d'un congrès mondial ou d'une conférence mondiale du désarmement, dont rêvaient les plus grands penseurs, et dont l'Etat soviétique a demandé la convocation dès les premières années de son existence. L'Organisation des Nations Unies s'est prononcée maintes fois en faveur d'un tel forum. Nous nous efforçons sincèrement de faire en sorte que les travaux de la Conférence ne soient pas stériles, qu'ils marquent des progrès réels dans le domaine de la limitation des armements. On ne saurait admettre que la Conférence du désarmement, unique forum multilatéral de négociation, gaspille ses forces et ses possibilités en de stériles débats de procédure. Ces discussions, qui rappellent souvent les querelles scolastiques, font le jeu de ceux qui continuent de penser en termes de force militaire et qui ne souhaitent pas une limitation véritable des armements. Il convient de n'épargner aucun effort pour que la Conférence du désarmement s'acquitte des nobles tâches dont elle est chargée, parvenir à un désarmement véritable et renforcer les bases de la sécurité universelle.

Le PRESIDENT (traduit du russe) : Je remercie le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS de son importante déclaration et des mots aimables qu'il a eus à mon endroit et à l'égard de mon pays.

(Suite en anglais) ; Conformément à la décision prise par la Conférence à sa 338ème séance plénière, je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège, l'Ambassadeur Huslid.

M. HUSLID (Norvège) (traduit de l'anglais) : Mon intervention paraîtra sans doute terre à terre, mais je promets d'être bref après l'importante déclaration de M. Petrovsky, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS, pays avec lequel la Norvège entretient des relations de bon voisinage. J'ai écouté avec grand intérêt l'importante déclaration de M. Petrovsky.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné la parole et je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence pour le mois de juin. Mon pays continue d'attacher une grande importance à cette conférence en tant que forum unique de négociation sur le désarmement.

Le Gouvernement norvégien se félicite de ce que, dans le cadre de l'élargissement de la Conférence, la Norvège ait été désignée officiellement comme candidate du Groupe occidental, ainsi que l'a annoncé l'éminent représentant de la France, l'Ambassadeur Jessel, dans la déclaration qu'il a faite en séance plénière, le 27 mars dernier. Mon gouvernement espère que la Conférence intensifiera ses consultations en vue de choisir les nouveaux membres d'ici la fin de cette session.

(M. Huslid, Norvège)

En sa qualité d'observateur, la Norvège participe déjà depuis plusieurs années aux travaux de la Conférence et de ses organes subsidiaires. Dans deux domaines - les armes chimiques et une interdiction complète des essais nucléaires - mon pays a lancé des programmes de recherche qui ressortissent aux délibérations de la Conférence. Ma déclaration d'aujourd'hui porte sur le premier domaine, dont a aussi parlé M. Petrovsky, la question d'une interdiction complète des essais nucléaires sera abordée lors d'une prochaine intervention, prévue pour le 22 juillet.

Je pense que nous sommes tous d'accord sur la nécessité urgente d'arriver à une interdiction générale et complète des armes chimiques. C'est pourquoi les négociations menées par la Conférence en la matière devraient s'intensifier. Dans la mesure du possible, les travaux devraient, selon nous, se poursuivre après la session de 1986, à la fin du mois d'août, pour permettre à la Conférence d'accélérer le rythme qu'elle a pris au cours des dernières années. Il faudrait notamment redoubler d'efforts en vue d'élaborer des textes de convention dans les domaines où il semble y avoir accord.

La question de la vérification de la non-fabrication d'armes chimiques dans l'industrie chimique reste, nous le savons, un problème important. La Norvège est d'avis que la solution de ce problème doit essentiellement reposer sur des inspections aléatoires de routine dans les installations chimiques en cause. Les Journées d'étude organisées aux Pays-Bas du 4 au 6 juin 1986 ont apporté une contribution importante dans ce domaine. Je voudrais par votre intermédiaire, Monsieur le Président, féliciter la délégation néerlandaise de ces Journées extrêmement fructueuses, qui ont permis de mettre en lumière les méthodes envisageables pour surveiller la non-fabrication d'armes chimiques. A cet égard, je me réjouis des progrès accomplis pendant cette session en ce qui concerne l'élaboration et l'affinement des définitions, des critères et des listes de produits chimiques pertinents, ainsi que la définition des régimes auxquels seraient soumis les produits chimiques en question.

Bien qu'un consensus semble se dégager sur le principe de l'inspection sur place pour vérifier la destruction des armes chimiques et l'élimination des installations de fabrication, les points de vue sont encore très divergents sur les moyens de traiter les demandes d'inspection sur place par mise en demeure. En règle générale, les inspections de routine devraient à elles seules permettre de vérifier si les Etats parties s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées. L'inspection par mise en demeure ne devrait être nécessaire que dans des circonstances exceptionnelles. L'existence de cette procédure d'exception devrait, toutefois, impliquer que les Etats parties sont tenus d'accepter une demande d'inspection. Nous pensons qu'il doit être possible d'élaborer une procédure à cet effet, qui puisse recueillir l'adhésion de tous les pays participant aux négociations.

Il est tout à fait regrettable que des armes chimiques aient été utilisées à maintes reprises dans la guerre du Golfe, et ce en violation du Protocole de Genève de 1925, auquel plus de 100 pays maintenant sont parties. Le Gouvernement norvégien condamne énergiquement l'utilisation d'armes chimiques. Le recours à ce type d'armes montre combien il est nécessaire d'incorporer une interdiction de l'utilisation d'armes chimiques dans

(M. Huslid, Norvège)

une convention générale, laquelle doit aussi prévoir les mesures de vérification nécessaires. A cet égard, il faudrait s'entendre sur des dispositions précises concernant une procédure de vérification internationale au cas où l'utilisation de telles armes serait dénoncée. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le programme de recherche norvégien sur le prélèvement d'échantillons et l'identification d'agents de guerre chimique. Eu égard à la convention générale, ce programme a deux objectifs : apporter une contribution aux négociations sur ces dispositions précises et fournir des données au Comité consultatif et à ses organes subsidiaires pour l'élaboration de directives concernant l'inspection sur place en cas d'utilisation présumée d'armes chimiques.

Pour que les données soient solides et réalistes, les expériences ont été faites dans les conditions que l'on rencontre sur le terrain. Pendant les cinq premières années, le programme de recherche s'est limité aux conditions hivernales, mais je suis maintenant en mesure de vous présenter les résultats de la recherche qui intéressent la vérification de l'utilisation présumée d'armes chimiques en toute saison. Permettez-moi, à cet égard, de souligner que les documents de la Norvège que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui complètent le document CD/677 soumis par le Canada et les deux documents de travail (CD/306 et CD/307) soumis par les Pays-Bas, lesquels renferment déjà des recommandations concrètes et utiles.

Le but final du programme de recherche norvégien est de mettre au point, en ce qui concerne l'identification, la manipulation, le transport et l'analyse d'échantillons prélevés sur le terrain des méthodes exhaustives sur lesquelles on puisse fonder la vérification des allégations concernant l'utilisation d'armes chimiques. Aujourd'hui, je suis à même de présenter deux nouveaux documents de travail et un rapport de recherche. Par la force des choses, ils sont un tant soit peu techniques et je ne puis ici entrer dans le détail. Je voudrais néanmoins faire quelques remarques d'ordre général.

Le document de travail CD/703 propose des méthodes de manipulation des échantillons sur le terrain, utilisables en toute saison et destinées à l'équipe d'enquête pour examiner les allégations d'utilisation d'armes chimiques. Deux méthodes de manipulation ont été mises au point par l'Etablissement norvégien de recherche en matière de défense. D'emploi général, ces méthodes peuvent être utilisées sur le terrain en toute saison. Elles se complètent et n'exigent qu'un matériel simple. En 1984/85, la méthode d'extraction au solvant organique s'était déjà révélée efficace lors d'expériences sur le terrain. Elle assure un taux élevé de récupération de tous les agents de guerre chimique connus et s'emploie facilement sur le terrain. Toutefois, elle nécessite l'utilisation sur place de verrerie et de solvants organiques. C'est pourquoi on a étudié une autre méthode, celle de l'adsorption des agents de guerre chimique sur des colonnes de polymères poreux. Deux polymères différents ont fait l'objet de tests détaillés. Cette méthode est légèrement moins efficace que l'extraction aux solvants organiques, mais les colonnes qu'elle utilise sont d'emploi facile et se prêtent aisément au transport et au stockage.

(M. Huslid, Norvège)

Le deuxième document de travail (CD/704) analyse des méthodes d'identification des agents de guerre chimique contenant des composés arsenicaux. Les travaux de recherche relatifs à cet important groupe d'agents de guerre chimique comprenant notamment l'adamsite, le clark I et le clark II, ne sont pas très avancés. En résumé, le document de travail conclut que l'on peut recommander la chromatographie liquide à haute performance, avec détection électrochimique, comme méthode d'identification de ces composés très irritants.

J'espère que les deux documents de travail que j'ai brièvement présentés aujourd'hui, ainsi que les résultats des recherches sur lesquels ils reposent, contribueront à l'application efficace d'une convention universelle et complète sur les armes chimiques, convention qui devrait être conclue sans délai. La Norvège, pour sa part, continuera à jouer un rôle actif dans toutes les phases des négociations à ce sujet.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Norvège de sa déclaration et des mots aimables qu'il a eus à mon égard.

Ainsi s'achève la liste d'orateurs pour aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. KHORAMIAN (République islamique d'Iran) : Monsieur le Président, merci de m'avoir donné la parole. Je voudrais simplement dire que l'Ambassadeur Huslid de la Norvège a utilisé le terme "Golfe" au lieu de "Golfe persique".

Le PRESIDENT : Je vous remercie.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 26 juin, à 10 h 30 précises.

La séance est levée à 11 h 45.